

## Associations Sportives

Les nouvelles **orientations de la politique sportive** ont été élaborées en partenariat avec les acteurs du sport local lors des Etats Généraux du Sport (EGS), elles visent à :

### **1) Favoriser l'accès pour tous aux pratiques et aux équipements sportifs**

- permettre à chaque Rémois(es) de s'adonner à une activité physique ou sportive dans de bonnes conditions et quelque soit son niveau, sa situation, ses aspirations..
- faire du sport un enjeu de santé publique

### **2) Soutenir les associations sportives dans la conduite de leur projet sportif**

- Rendre plus transparent et équitable le soutien financier apporté par la Ville , garantir une meilleur équité entre les clubs
- Simplifier les relations entre la Ville et les associations

### **3) Mener une politique en faveur de l'éducation par le sport et du sport santé**

- Placer le jeune au cœur de la politique éducative sportive, mieux articuler en concertation avec les différents partenaires ( EN, associations , autres acteurs de proximité...) les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- Renforcer le développement de la pratique physique pour tous par des actions en faveur du sport santé

### **4) Affirmer l'identité de la Ville à travers des événements sportifs et grand public**

- Favoriser le développement de la pratique sportive par l'organisation ou le soutien de manifestations grand public
- Renforcer le rayonnement de la Ville par l'accueil d'événement sportifs exceptionnels d'envergure nationale.